

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES OU D'EAUX PLUVIALES

Vous souhaitez effectuer des travaux sur votre branchement ou effectuer un branchement neuf d'eau potable, d'eaux usées ou d'eaux pluviales ?

Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter le dossier ci-après et de nous le retourner à l'adresse indiquée au paragraphe G.

Après réception de votre dossier complet de demande de raccordement nous vous transmettrons soit un devis, réalisé à la suite de notre visite technique (délai de 15 jours)

Votre branchement ou vos travaux seront réalisés :

- après votre acceptation du devis et versement d'un acompte de 50 % du montant des travaux
- après l'obtention des différentes autorisations administratives (occupation du domaine public, voirie...)
- dans un délai de 25 jours ouvrés si les deux conditions précédentes sont satisfaites

A : DOCUMENTS CONSTITUTIFS D'UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- le présent document complété par vos soins
- un plan de situation (échelle 1/10 000^{ème}) avec :
 - l'identification des limites de la parcelle concernée.
- un plan masse du projet ou extrait cadastral de la parcelle (échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème})
 - l'emplacement souhaité du regard abonné accessible depuis le domaine public
 - si votre projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme, joindre une copie de l'Autorisation d'Urbanisme ; le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).

B : INTERVENANT DU PROJET

B1 : Demandeur du raccordement

C'est le bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers.

NOM - Prénom : <small>Dans le cas d'une société,</small> Raison Sociale : N° de SIRET : S'agit-il d'une administration ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non N° et nom de la voie : Code postal : Commune : Téléphone : Mobile : Courriel :
Adresse d'envoi du devis : <small>Si différente de l'adresse ci-dessus</small> N° et nom de la voie : Code postal : Commune :

C : IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Dénomination du site :
Dans le cas d'une société,
Raison Sociale :
N° de SIRET :
Adresse précise :
N° et nom de la voie :
Code postal :
Commune :

Le projet nécessite-il une autorisation d'urbanisme ?

Non Oui, transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme

N° du permis de construire :

L'installation est-elle située dans une zone d'aménagement concerté (Z.A.C) ? Oui Non

L'installation est-elle située dans un lotissement ? Oui Non

D : CALENDRIER DU PROJET

Date envisagée de la mise en exploitation du raccordement :

E : DESCRIPTION DU PROJET

Eau potable Eaux usées Eaux pluviales

Type de raccordement à réaliser : nouveau raccordement Travaux sur raccordement existant

Votre projet concerne (*plusieurs choix possibles*) :

Une maison particulière Une nouvelle parcelle
 Une maison dans un lotissement Une division de parcelle
 Un immeuble Une parcelle située dans un lotissement
 Autre :

E1 : dimensionnement du raccordement d'eau potable

Pour le réseau d'eau potable, le diamètre du compteur et du branchement de raccordement sont définis en fonction de la demande maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au réseau public de distribution. Avec la pression, c'est un des paramètres déterminants qui permet à l'exploitant de mener les études techniques nécessaires au raccordement. Si, à l'avenir, les besoins dépassent cette capacité de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'installation seront à la charge de l'utilisateur.

À l'exception du raccordement d'une habitation particulière, les valeurs suivantes sont à renseigner :

Débit journalier maximum demandé (m³/j) :

Débit instantané maximum demandé (m³/s) :

Nombre de logements à desservir :

E2 : dimensionnement du raccordement d'eaux usées

Pour le réseau d'eaux usées le diamètre du branchement est de 150 mm pour une habitation particulière et de 200 mm pour une opération d'ensemble. Un immeuble situé en contrebas d'un réseau public de collecte qui le dessert est considéré comme raccordable et le dispositif de relevage des eaux usées est entièrement à la charge du propriétaire de l'immeuble.

E3 : dimensionnement du raccordement d'eaux pluviales

Pour le réseau d'eaux pluviales le diamètre du branchement est de 150 mm pour une habitation particulière et de 300 mm ou plus pour une opération d'ensemble. Le dimensionnement du branchement relève de la section relative à l'étude de la gestion des eaux pluviales décrite en annexe du document d'urbanisme de référence du projet.

F : SECTEUR DE RELÈVE

Les coordonnées des voisins les plus proches de la parcelle à raccorder sont nécessaires pour permettre à la Régie des Eaux Gessiennes d'organiser la relève de votre future consommation.

Nom du voisin le plus proche situé **avant** * :

N° et nom de la voie :

Nom du voisin le plus proche situé **après** * :

N° et nom de la voie :

G : VALIDATION DES INFORMATIONS

La Régie des Eaux Gessiennes établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date :

Nom - Prénom du signataire * :

Signature * :

* Champs obligatoires

H : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS

Par courrier : **Régie des Eaux Gessiennes**
200 Rue Édouard Branly - BP63
Technoparc
01630 SAINT-GENIS-POUILLY

Par courriel : **regie@reoges.fr**

I : REMARQUES